

Délibération n° 2017-184

OBJET : ADOPTION DES RATIOS D'AVANCEMENT DE GRADE ET D'ÉCHELON

Siège social : Orsay

Nombre de délégués en exercice	:	77
Présents	:	50
Présents et représentés	:	64
Votants	:	64

Le mercredi 28 juin 2017, le Conseil Communautaire dont les membres ont été légalement convoqués par lettre le 22 juin 2017, s'est réuni à 20h30, sous la présidence de M. BOURNAT, à ORSAY, salle du Conseil communautaire.

DELEGUES PRESENTS

Mme. Brigitte	PUECH	Commune de Ballainvilliers
M. Jean-François	VIGIER	Commune de Bures-sur-Yvette
Mme. Irène	BESOMBES	Commune de Bures-sur-Yvette
M. Christian	LECLERC	Commune de Champlan
M. Jean-Paul	BENEYTOU	Commune de Chilly-Mazarin
Mme. Fabienne	GERARD	Commune de Chilly-Mazarin
Mme. Patricia	VINCENT	Commune de Chilly-Mazarin
Mme. Geneviève	BESSE	Commune de Epinay-sur-Orge
M. Michel	BOURNAT	Commune de Gif-sur-Yvette
M. Yann	CAUCHETIER	Commune de Gif-sur-Yvette
M. François	ROMAIN	Commune de Gif-sur-Yvette
M. Jean-Luc	VALENTIN	Commune de Gif-sur-Yvette
M. Franck	GAUDART	Commune de Gometz-le-Châtel
M. Frédéric	DURO	Commune d'Igny
Mme. Patricia	LECLERCQ	Commune d'Igny
M. Jean-Pierre	MEUR	Commune de la Ville du Bois
Mme. Françoise	MARHUENDA	Commune des Ulis
Mme. Michèle	DESCAMPS	Commune des Ulis
M. Paul	LORIDANT	Commune des Ulis
M. Jean	ROZNOWSKI	Commune des Ulis
M. François	PELLETANT	Commune de Linas
Mme. Sandrine	GELOT	Commune de Longjumeau
M. Gilles	GOBRON	Commune de Longjumeau
Mme. Florence	LORTON	Commune de Longjumeau
M. Olivier	THOMAS	Commune de Marcoussis
Mme. Catherine	DELAITRE	Commune de Marcoussis

Délibération n° 2017-184

M. Vincent	DELAHAYE	Commune de Massy
Mme. Hella	KRIBI-ROMDHANE	Commune de Massy
M. Bernard	LAFFARGUE	Commune de Massy
Mme. Bouchra	LAOUES	Commune de Massy
M. Mustapha	MARROUCHI	Commune de Massy
M. Serge	MORONVALLE	Commune de Massy
M. Pierre	OLLIER	Commune de Massy
M. Nicolas	SAMSOEN	Commune de Massy
M. Claude	PONS	Commune de Montlhéry
Mme. Isabelle	KLJAJIC	Commune de Montlhéry
M. Paul	RAYMOND	Commune de Nozay
M. David	ROS	Commune d'Orsay
M. Raymond	RAPHAEL	Commune d'Orsay
Mme. Michèle	VIALA	Commune d'Orsay
M. Christian	PAGE	Commune de Saclay
M. Pierre-Alexandre	MOURET	Commune de Saint-Aubin
M. Stéphane	BAZILE	Commune de Saux-les-Chartreux
M. Thomas	JOLY	Commune de Verrières-le-Buisson
Mme. Véronique	CHATEAU-GILLE	Commune de Verrières-le-Buisson
M. Gérard	DOSSMANN	Commune de Verrières-le-Buisson
M. Dominique	FONTENAILLE	Commune de Villebon-sur-Yvette
M. Igor	TRICKOVSKI	Commune de Villejust
M. Patrice	GILBON	Commune de Villiers-le-Bâcle

DELEGUES ABSENTS REPRESENTES

Mme. Martine CINOSI-GIRARD donne pouvoir à M. Jean-Paul BENEYTOU
 Mme. Rafika REZGUI donne pouvoir à M. David ROS
 M. Guy MALHERBE donne pouvoir à Mme. Geneviève BESSE
 M. Francisque VIGOUROUX donne pouvoir à Mme. Patricia LECLERCQ
 Mme. Anne BERCHON donne pouvoir à M. Jean-Pierre MEUR
 M. Babacar FALL donne pouvoir à Mme. Françoise MARHUENDA
 Mme. Ouïam HAMMAN donne pouvoir à M. Jean ROZNOWSKI
 M. Rémi BETIN donne pouvoir à Mme. Sandrine GELOT
 Mme. Michèle FRERET donne pouvoir à Mme. Bouchra LAOUES
 Mme. Sylvianne RICHARDEAU donne pouvoir à M. Bernard LAFFARGUE
 Mme. Marie-Pierre DIGARD donne pouvoir à M. Serge MORONVALLE
 Mme. Caroline FOUCAULT donne pouvoir à M. Thomas JOLY
 M. Patrick BATOUFFLET donne pouvoir à M. Dominique FONTENAILLE
 M. Richard TRINQUIER donne pouvoir à M. Christian LECLERC

Mme. Denise GARCIA suppléant de M. François HILLION

DELEGUES ABSENTS

Mme. Sonia	DAHOU	Commune des Ulis
M. Jacques	LEPELTIER	Commune de Longjumeau
M. Olivier	SEGBO	Commune de Longjumeau
M. Dawari	HORSFALL	Commune de Massy
Mme. Elisabeth	PHLIPPOTEAU	Commune de Massy
M. Grégoire	de LASTEYRIE	Commune de Palaiseau
M. Gilles	CORDIER	Commune de Palaiseau
Mme. Michelle	CHENIAUX	Commune de Palaiseau
M. Pierre	COSTI	Commune de Palaiseau
Mme. Chrystel	LEBOEUF	Commune de Palaiseau
Mme. Véronique	LEDOUX	Commune de Palaiseau
M. Hervé	PAILLET	Commune de Palaiseau
M. Michel	ROUYER	Commune de Palaiseau

DELEGUES QUI N'ONT PAS PRIS PART AUX VOTES

Secrétaire de séance : Monsieur Gilles GOBRON

Objet : ADOPTION DES RATIOS D'AVANCEMENT DE GRADE ET D'ÉCHELON

Le Conseil Communautaire,

Sur rapport de M. Christian PAGE.

VU le Code général des collectivités territoriales ;

VU la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 portant droits et obligations des fonctionnaires ;

VU la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale, et notamment son article 49 ;

VU le décret n° 87-1097 du 30 décembre 1987 portant statut particulier du cadre d'emplois des administrateurs territoriaux ;

VU le décret n° 2013-593 du 5 juillet 2013 relatif aux conditions générales de recrutement et d'avancement de grade et portant dispositions statutaires diverses applicables aux fonctionnaires de la fonction publique territoriale ;

VU le décret n° 2016-200 du 26 février 2016 portant statut particulier du cadre d'emplois des ingénieurs en chef territoriaux ;

VU le décret n° 2016-596 du 12 mai 2016 relatif à l'organisation des carrières des fonctionnaires de catégorie C de la fonction publique territoriale ;

VU le décret n° 2016-1372 du 12 octobre 2016 modifiant, pour la fonction publique territoriale, certaines dispositions générales relatives aux fonctionnaires de catégorie C et divers statuts particuliers de cadres d'emplois de fonctionnaires de catégorie C et B ;

VU le décret n° 2016-1798 du 20 décembre 2016 modifiant le décret n° 87-1099 du 30 décembre 1987 portant statut particulier du cadre d'emplois des attachés territoriaux ;

VU le décret n° 2016-1880 du 26 décembre 2016 modifiant le décret n° 92-364 du 1^{er} avril 1992 portant statut particulier du cadre d'emplois des conseillers territoriaux des activités physiques et sportives ;

VU le décret n° 2017-310 du 9 mars 2017 modifiant le décret n° 2016-201 du 26 février 2016 portant statut particulier du cadre d'emplois des ingénieurs territoriaux ;

VU le décret n° 2017-502 du 6 avril 2017 modifiant les dispositions statutaires applicables aux attachés territoriaux de conservation du patrimoine et aux bibliothécaires territoriaux ;

VU le décret n° 2017-556 du 14 avril 2017 portant modification des dispositions statutaires applicables aux administrateurs territoriaux, aux ingénieurs en chef territoriaux et aux emplois administratifs et techniques de direction des collectivités territoriales ;

VU la délibération n° 2016-158 du 16 mars 2016 portant adoption des ratios d'avancement de grade ;

Délibération n° 2017-184

VU l'avis favorable du Comité Technique en date du 30 mai 2017 ;

CONSIDERANT la nécessité d'actualiser la délibération susvisée pour tenir compte, d'une part, de la restructuration du cadre d'emploi des attachés territoriaux et de la dérogation à l'application d'un taux de promotion pour l'accès au grade sommital, et, d'autre part, de la restructuration des cadres d'emplois de catégorie C qui comprenaient auparavant 4 échelles de rémunération ;

CONSIDERANT la création, pour certains grades, d'un échelon spécial ou d'une classe exceptionnelle dont le nombre maximum de fonctionnaires susceptibles d'y accéder est déterminé par application d'un taux de promotion fixé par l'assemblée délibérante ;

CONSIDERANT l'avis de la commission n° 4 « Finances, Schéma de mutualisation, Ressources Humaines, Services aux petites communes » du 15 juin 2017 ;

APRES EN AVOIR DELIBERE ;

A la majorité absolue des suffrages exprimés,

1. ABROGE la délibération n°2016-158 du 16 mars 2016 portant adoption des ratios d'avancement de grade ;
2. DECIDE de fixer les ratios d'avancement de grade et d'échelon comme suit :

A. Avancement de grade :

Grades d'origines	Grades d'avancement	Ratios maximum
Ingénieur en chef hors classe	Ingénieur général	100%
Ingénieur en chef	Ingénieur en chef hors classe	100%
Ingénieur principal	Ingénieur hors classe	100%
Ingénieur	Ingénieur principal	100%
Technicien principal de 2 ^{ème} classe	Technicien principal de 1 ^{ère} classe	100%
Technicien	Technicien principal de 2 ^{ème} classe	100%
Agent de maîtrise	Agent de maîtrise principal	100%
Adjoint technique principal de 2 ^{ème} classe	Adjoint technique principal de 1 ^{ère} classe	100%
Adjoint technique	Adjoint technique principal de 2 ^{ème} classe	100%
Administrateur hors classe	Administrateur général	100%
Administrateur	Administrateur hors classe	100%
Attaché	Attaché principal	100%
Rédacteur principal de 2 ^{ème} classe	Rédacteur principal de 1 ^{ère} classe	100%
Rédacteur	Rédacteur principal de 2 ^{ème} classe	100%

Délibération n° 2017-184

Adjoint administratif principal de 2ème classe	Adjoint administratif principal de 1ère classe	100%
Adjoint administratif	Adjoint administratif principal de 2ème classe	100%
Conseiller des activités physiques et sportives	Conseiller principal des activités physiques et sportives	100%
Educateur des activités physiques et sportives principal de 2ème classe	Educateur des activités physiques et sportives principal de 1ère classe	100%
Educateur des activités physiques et sportives	Educateur des activités physiques et sportives principal de 2ème classe	100%
Opérateur des APS qualifié	Opérateur des APS principal	100%
Opérateur des APS	Opérateur des APS qualifié	100%
Aide opérateur des APS	Opérateur des APS	100%
Animateur principal de 2ème classe	Animateur principal de 1ère classe	100%
Animateur	Animateur principal de 2ème classe	100%
Adjoint d'animation principal de 2ème classe	Adjoint d'animation principal de 1ère classe	100%
Adjoint d'animation	Adjoint d'animation principal de 2ème classe	100%
Conservateur de bibliothèques	Conservateur en chef de bibliothèques	100%
Bibliothécaire	Bibliothécaire principal	100%
Attaché de conservation du patrimoine	Attaché principal de conservation du patrimoine	100%
Assistant de conservation du patrimoine et des bibliothèques principal de 2ème classe	Assistant de conservation du patrimoine et des bibliothèques principal de 1ère classe	100%
Assistant de conservation du patrimoine et des bibliothèques	Assistant de conservation du patrimoine et des bibliothèques principal de 2ème classe	100%
Adjoint du patrimoine principal de 2ème classe	Adjoint du patrimoine principal de 1ère classe	100%
Adjoint du patrimoine	Adjoint du patrimoine principal de 2ème classe	100%
Professeur d'enseignement artistique de classe normale	Professeur d'enseignement artistique hors classe	100%

Délibération n° 2017-184

Assistant d'enseignement artistique principal de 2ème classe	Assistant d'enseignement artistique principal de 1 ^{ère} classe	100%
Assistant d'enseignement artistique	Assistant d'enseignement artistique principal de 2ème classe	100%

B. Avancement d'échelon :

Echelons d'origines	Echelons d'avancement	Ratios maximum
Echelon 5 ingénieur général	Classe exceptionnelle ingénieur général	100%
Echelon 5 ingénieur hors classe	Echelon spécial ingénieur hors classe	100%
Echelon 5 administrateur général	Echelon spécial administrateur général	100%
Echelon 6 attaché hors classe	Echelon spécial attaché hors classe	100%

Fait et délibéré le mercredi 28 juin 2017
Extrait conforme à l'original

Le Président,

Michel BOURNAT



ADOPTÉE par (64 VOIX)

64 POUR : Mme. Brigitte PUECH, M. Jean-François VIGIER, Mme. Irène BESOMBES, M. Christian LECLERC, M. Jean-Paul BENEYTOU, Mme. Martine CINOSI-GIRARD, Mme. Fabienne GERARD, Mme. Rafika REZGUI, Mme. Patricia VINCENT, M. Guy MALHERBE, Mme. Geneviève BESSE, M. Michel BOURNAT, M. Yann CAUCHETIER, M. François ROMAIN, M. Jean-Luc VALENTIN, M. Franck GAUDART, M. Francisque VIGOUROUX, M.

Délibération n° 2017-184

Frédéric DURO, Mme. Patricia LECLERCQ, M. Jean-Pierre MEUR, Mme. Anne BERCHON, Mme. Françoise MARHUENDA, Mme. Michèle DESCAMPS, M. Babacar FALL, Mme. Ouiam HAMMAN, M. Paul LORIDANT, M. Jean ROZNOWSKI, M. François PELLETANT, Mme. Sandrine GELOT, M. Rémi BETIN , M. Gilles GOBRON, Mme. Florence LORTON, M. Olivier THOMAS, Mme. Catherine DELAITRE, M. Vincent DELAHAYE, Mme. Michèle FRERET, Mme. Hella KRIBI-ROMDHANE, M. Bernard LAFFARGUE, Mme. Bouchra LAOUES, M. Mustapha MARROUCHI, M. Serge MORONVALLE, M. Pierre OLLIER , Mme. Sylvianne RICARDEAU, M. Nicolas SAMSOEN, M. Claude PONS, Mme. Isabelle KLJAJIC, M. Paul RAYMOND, M. David ROS, Mme. Marie-Pierre DIGARD, M. Raymond RAPHAEL, Mme. Michèle VIALA, M. Christian PAGE, M. Pierre-Alexandre MOURET, M. Stéphane BAZILE, M. François HILLION, M. Thomas JOLY, Mme. Véronique CHATEAU-GILLE, M. Gérard DOSSMANN, Mme. Caroline FOUCAULT, M. Dominique FONTENAILLE , M. Patrick BATOUFFLET, M. Igor TRICKOVSKI, M. Patrice GILBON, M. Richard TRINQUIER

0 CONTRE :

0 ABST. :

ID Télétransmission : 091-200056232 - 20170628. Luc 121500. DE

Date AR Préfecture : 3 juillet 2017